

ZAC de Planoise - Projet de modification du périmètre - Modification du PAZ - Lancement de la concertation préalable

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par arrêté préfectoral du 4 mai 1979, la ZAC de Planoise a été créée pour une superficie de 81 hectares. Actuellement, une nouvelle tranche de travaux va être engagée, qui nécessite une légère extension du périmètre et une modification du Plan d'Aménagement de Zone.

Il convient donc de mettre en place une nouvelle concertation qui s'organisera de la façon suivante :

- implantation sur le site de panneaux d'information qui permettent à la population de faire connaître ses observations,
- réunion de quartier avec les habitants et les comités de quartiers.

Il est précisé que la SEDD, aménageur de la ZAC de Planoise, a donné son accord à l'extension de la ZAC et aux modifications du Plan d'Aménagement de Zone.

Le Conseil Municipal est donc invité :

- à approuver les modalités de la concertation préalable définie dans les conditions ci-dessus,
- à autoriser le lancement de la procédure d'extension du périmètre de la ZAC de Planoise et de la modification du Plan d'Aménagement de Zone.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, les propositions du Rapporteur.